



INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES

AU LYCEE PIERRE EMILE MARTIN A LA RENTREE 2025

Votre enfant est admis en **2^{nde} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP** au lycée Pierre Emile MARTIN, vous êtes en possession d'une notification d'affectation téléchargée d'Educonnect ou bien remise par votre établissement d'origine.

Vous trouverez ci-dessous, les informations nécessaires pour valider son inscription administrative. **Tous les documents d'inscription complétés et accompagnés des pièces demandées devront être apportés lors de nos journées d'inscription le lundi 30 juin de 13h à 18h ou le mardi 1er juillet de 9h à 12h30 ou le mercredi 2 juillet de 8h30 à 19h.**

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• 1^{ère} étape : Effectuer votre pré-inscription sur le site de télé-inscription à partir de votre compte educonnect rubrique scolarité services onglet mes services puis inscription en ligne du vendredi 27 juin 15h jusqu'au mercredi 2 juillet 19h pour les élèves de l'académie et scolarisés dans un établissement public. |
| <ul style="list-style-type: none">• 2^{ème} étape : Documents à télécharger, à imprimer et à apporter complétés (Fichier joint) |
| <ul style="list-style-type: none">• 3^{ème} étape obligatoire : Effectuer l'inscription au lycée le lundi 30 juin de 13h à 18h ou le mardi 1er juillet de 9h à 12h30 ou le mercredi 2 juillet de 8h30 à 19h, remettre les documents suivants :<ol style="list-style-type: none">1. La notification d'affectation remise par votre établissement d'origine2. 2 photos d'identité avec le nom et le prénom au dos3. Attestation d'assurance scolaire (si elle est déjà en votre possession)4. Autorisation de sortie pour les élèves mineurs (document téléchargé et complété par vos soins)5. Adhésion facultative à l'association sportive (chèque de 20 euros à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Pierre Emile Martin)6. Adhésion facultative à la MDL (chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Pierre Emile Martin)7. Fiche de renseignements (document téléchargé à imprimer et à renseigner par vos soins)8. Photocopie du livret de famille9. Photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou du titre de séjour pour les étrangers10. Photocopie de l'extrait du jugement concernant la garde de l'enfant, en cas de séparation ou de divorce11. Autorisations signées (document téléchargé et complété par vos soins)12. Les copies des 3 derniers bulletins scolaires13. Fiche de projet spécialité bac professionnel (document téléchargé et complété par vos soins) (uniquement pour les entrants en 2^{nde} professionnelle)14. Coupon réponse « examen automatique du droit à la bourse » (document téléchargé et complété par vos soins)15. 1 chèque de 50 € à l'ordre du lycée Pierre Emile Martin pour les élèves demi-pensionnaires, pour créditer la carte du self (inscrire le nom de l'élève au dos)16. Autorisation de prélèvement pour les élèves internes (document téléchargé et complété par vos soins)17. 1 Relevé d'Identité Bancaire (indiquer le nom de l'élève au dos)18. Fiche d'urgence (document téléchargé et complété par vos soins)19. Photocopie des pages du carnet de santé relatives à la vaccination.20. Questionnaire médical (document téléchargé et complété par vos soins) |

Documents mis à votre disposition ; il est inutile de les imprimer, ils vous seront remis le jour de l'inscription :

- Planning des dates de rentrée des élèves
- Planning des Périodes de Formation en Milieu Professionnelle 2025/2026

Documents mis à votre disposition pour votre information :

- Règlement intérieur
- Note relative au numérique dans l'établissement (wifi, manuels numériques, aide de la région)
- Note sur l'hébergement
- Plaque de présentation de la Maison Des Lycéens (MDL)

Il n'y a pas de liste de fournitures scolaires. Elles vous seront données à la rentrée par chaque professeur. Prévoir le minimum (de quoi écrire, des feuilles A4 simples et doubles, un cahier de brouillon). Une liste du matériel sera remise le jour de l'inscription.